



## Éditorial Objectifs



**M. Émile Pérez**  
Président

Une nouvelle fois, au cours du second semestre 2012, FRANCOPOL, premier réseau francophone dans le domaine de la formation policière, a complètement rempli sa mission. Les trois objectifs principaux du réseau ont été atteints.

Grâce au colloque « comportement policier et citoyen » organisé à l'École nationale de police du Québec en septembre dernier,

les participants ont pu explorer l'éthique, la prévention, la déontologie, mais aussi créer un réseau d'experts internationaux sur le comportement policier. Ainsi, l'objectif permettant d'offrir un lieu d'échange, de collaboration et de diffusion afin de faire progresser les pratiques policières a été réalisé.

De plus en plus sollicité par des organisations non gouvernementales et des organismes internationaux pour son expertise dans le domaine du droit des enfants, FRANCOPOL a créé un comité technique dédié à cette problématique en juin dernier. Des spécialistes (policiers, gendarmes, magistrats, médecins, membres d'organismes internationaux, membres associatifs de haut niveau) ayant comme dénominateur commun la protection et la promotion des enfants y partagent leurs connaissances et leurs expériences.

Ensemble, nous projetons de mettre en œuvre une formation dédiée à l'audition de l'enfant victime dans le but de partager, et pourquoi pas d'harmoniser les différentes pratiques dans ce domaine. Bien entendu, ce module destiné aux professionnels de l'enfance en danger aura vocation à être diffusé sur le carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir (CFIS) et sur d'autres plateformes d'apprentissage en ligne.

Grâce au développement de ce projet, nous pourrions atteindre notre deuxième objectif qui vise à organiser les réflexions des besoins en formation et l'élaboration d'outils ou de supports pédagogiques et didactiques.

Enfin, ce semestre a été illustré par le renforcement des capacités des polices des pays francophones du Sud pour contribuer à la paix, à la démocratie et aux droits de l'Homme, qui constitue le troisième objectif de FRANCOPOL. Une session de formation sur le recrutement pour les opérations de maintien de la paix des Nations unies a permis de rassembler une cinquantaine de délégués de 17 pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale les 14 et 15 novembre dernier.

J'ai plaisir à voir que grâce à la force de notre réseau et à la qualité de notre expertise, FRANCOPOL a maintenant trouvé sa véritable place dans le monde de la francophonie. Je ne doute pas que l'année 2013 sera tout aussi fructueuse.

Je profite de ces quelques mots pour vous souhaiter à tous et ceux qui vous sont chers mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année dans un sentiment de partage et de convivialité.

## Sommaire

### Le dossier de FRANCOPOL (P. 2)

Colloque sur le comportement policier

### L'événementiel (PP. 3, 4, 5)

Séminaire de formation sur le recrutement de personnels francophones au sein des opérations de paix des Nations unies

Publication d'un ouvrage sur les opérations de paix



## Colloque «comportement policier et citoyen»

Du 12 au 14 septembre 2012, s'est tenue à l'École nationale de police du Québec (ENPQ) la première édition du colloque FRANCOPOL sur le comportement policier. Cet événement a permis d'explorer quatre axes de travail, soit éthique et prévention, déontologie et citoyen, cadre législatif et mœurs et culture policière.

Ce colloque a été conjointement organisé par le Service de protection des citoyens de la Ville de Laval, le Service de police de la Ville de Montréal, la Sûreté du Québec, la Gendarmerie royale du Canada et l'École nationale de police du Québec, en collaboration avec la Table sur les normes professionnelles policières au Québec. [Suite à la page 2]



## Séminaire de formation sur le recrutement de personnels francophones au sein des opérations de paix des Nations unies

FRANCOPOL a organisé à Ouagadougou, les 14 et 15 novembre 2012, une formation sur le recrutement de personnels francophones au sein des opérations de la paix des Nations unies. Cette formation a été réalisée en collaboration avec le Service de sécurité intérieure de l'ambassade de France, l'Organisation internationale de la Francophonie et l'Organisation des Nations unies. [Suite de la page 3]

### Et aussi... (P. 8)

Activités à venir

Devenir membre

Atelier sur l'audition de l'enfant victime

Rencontre du comité technique

« Comportement policier »

### Police du Monde (P. 6)

La police de Lausanne

### Focus du mois (P. 7)

La technologie de simulation comme outil de formation

## Colloque « comportement policier et citoyen »

[Suite de la page 1]

L'événement a permis d'accueillir 145 participants en provenance du Québec, du Canada, d'Haïti, de Belgique, de Suisse, de France et du Burkina Faso. On retrouvait parmi les conférenciers et les participants des représentants du milieu de la recherche, de la formation, du monde syndical et patronal et bien sûr un nombre important de policiers de différents horizons.



Les participants à l'atelier de réflexion organisé en marge du colloque

La conférence d'ouverture a été donnée par M. Benoit Dupont, professeur à l'école de criminologie de l'Université de Montréal et directeur du Centre international de criminologie comparée. Dans une conférence intitulée « Les nouveaux paramètres du comportement policier », il a abordé les risques et dilemmes auxquels sont confrontées les organisations policières et n'a pas manqué de souligner leur visibilité en raison de l'omniprésence des nouvelles technologies de l'information. Par ailleurs, plus d'une dizaine d'autres ateliers ont été donnés lors de ces deux jours. Des acteurs de différents milieux et pays ont pris part à cet enrichissant exercice qui constituait une première dans le domaine.

Un panel de discussion a également été organisé durant l'événement. Après présentation d'un extrait vidéo d'une intervention policière, les participants ont été



Monsieur Serge Gravel, recevant le prix des mains du président du comité organisateur, Monsieur Gilles Moreau et de Monsieur Claude Levac, Secrétaire général de FRANCOPOL.

appelés à se positionner à l'aide d'un vote électronique. Par la suite, chaque panéliste a émis son opinion sur l'extrait présenté et un débat a suivi. Les participants ont ensuite été appelés à se positionner de nouveau. Il va sans dire que cette activité a suscité beaucoup d'intérêt chez les participants et a contribué à un échange d'idées enrichissant.

En marge du colloque se sont également déroulées deux journées de réflexion qui ont permis à un groupe restreint d'experts et de chercheurs de discuter des principaux enjeux d'avenir en matière de comportement policier. Ces rencontres ont jeté les bases d'un nouveau comité technique qui s'est réuni à nouveau le 8 novembre dernier à Paris.

À la fin de la première journée, mentionnons aussi qu'un prix FRANCOPOL en normes professionnelles a été décerné à monsieur Serge Gravel du Service de sécurité publique de Saguenay. Monsieur Gravel est à l'origine de la mise en place de la Table sur les normes professionnelles policières au Québec, qui a été créée au début des années 2000.



Finalement, on a constaté que plusieurs présentations ou discussions ont porté sur l'impact des nouvelles technologies sur le comportement policier. On a aussi souligné l'importance de mettre en place des réseaux de coopération afin de travailler conjointement avec d'autres organisations pour trouver des solutions innovantes dans ce domaine. Le succès de l'événement a été salué par tous, ce qui se reflète notamment dans le taux de satisfaction global des participants qui s'élève à 92 %.

## Séminaire de formation sur le recrutement de personnels francophones au sein des opérations de paix des Nations unies

[Suite de la page 1]

Accueillie par les autorités du Burkina Faso et mobilisant 17 pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale, l'activité a été animée par deux formateurs du Département des opérations de maintien de la paix (DOMP) des Nations unies et par un expert québécois mandaté par FRANCOPOPOL.

Présentée devant 46 participants, la formation visait à accroître la présence de contingents de policiers et de gendarmes francophones au sein des opérations de paix des Nations unies. Elle a porté notamment sur les différents modes de recrutement et sur la sensibilisation à l'égalité hommes/femmes dans ce recrutement.

Deux ateliers ont permis d'aborder la mise en pratique de la rédaction des fiches de candidatures, ainsi que les entretiens de sélection des Nations unies. Dans les prochaines semaines, une restitution des travaux sera organisée auprès des missions permanentes des pays francophones à New York.



Sous la direction de  
Samuel Tanner et Benoit Dupont

### Maintenir la paix en zones postconflit

Les nouveaux visages de la police



## Publication de l'ouvrage «Maintenir la Paix en zone postconflit : les nouveaux visages de la police»

Cet ouvrage collectif, placé sous la direction des chercheurs Benoit Dupont et Samuel Tanner, aborde la participation policière aux opérations de paix. C'est l'atelier de travail, organisé conjointement par l'Université de Montréal et FRANCOPOPOL en avril 2011, qui a jeté les bases de la réflexion de ce recueil.

Dans un monde où les opérations policières de paix se substituent graduellement aux opérations exclusivement militaires, les auteurs présentent les défis organisationnels auxquels les services de police contributeurs et les sociétés hôtes sont confrontés. Ils se penchent également sur les motivations institutionnelles et individuelles à participer à de telles opérations et sur les liens qui unissent les contingents internationaux aux polices locales et aux autres acteurs du maintien de la paix.

À partir d'études de terrain réalisées dans des contextes variés (Balkans, Afghanistan, Haïti, Timor-Leste, etc.), des chercheurs provenant de disciplines aussi diverses que la science politique, la sociologie, la criminologie ou le droit esquissent les grandes lignes d'un champ de recherche dédié aux opérations de maintien de la paix et aux processus complexes qui permettent à des sociétés divisées de se réconcilier et de rétablir des institutions policières légitimes.

## Atelier sur l'audition de l'enfant victime

FRANCOPOL et la Direction de la coopération internationale ont tenu un atelier portant sur l'audition de l'enfant victime, dans le cadre des activités du comité technique sur le droit des enfants.

Organisée à Nanterre le 21 juin 2012, cette première réunion a rassemblé une dizaine de spécialistes (médecin, médiateur, policier, magistrat, membre associatif) de Belgique, du Bénin, du Canada, du Sénégal et de France autour de la thématique liée au droit de l'enfant.

L'idée principale était de parvenir dans un premier temps à la mise en place d'un module de formation commun relatif à « l'audition de l'enfant victime » adapté par et au profit des systèmes de formation des pays du Sud.

À l'issue de cette réunion, il a été décidé d'associer aux travaux des représentants de l'ensemble des acteurs de la chaîne pénale (justice, police, gendarmerie, etc.), des professionnels de santé, des organismes non gouvernementaux et des associations dans des pays pilotes identifiés comme étant le Bénin, le Burkina Faso, le Maroc, le Sénégal, la Belgique, le Canada et la France.

Le résultat des premiers travaux de mise en place de ce module de formation devrait être présenté en 2013 dans l'un des trois pays pilotes du Sud en présence d'une quarantaine de professionnels et d'experts d'Afrique de l'Ouest.



## Rencontre comité technique

Le 8 novembre 2012, s'est tenue à la Délégation générale du Québec à Paris une réunion du comité technique sur le comportement policier. Mme Aurélie Morel, cheffe de la direction développement et gestion interne de la police de Lausanne et coordonnatrice du comité, a animé cette rencontre.

Étaient aussi présents des représentants belges issus respectivement de la Police fédérale, de l'Inspection générale et du Comité permanent de contrôle des services de police. Les responsables des services de normes professionnelles des services de police des villes de Montréal et Gatineau au Québec, ont aussi pris part à la rencontre.

Après être revenus sur les constats du colloque sur le comportement policier de septembre dernier, les membres du comité ont discuté de leur mode de fonctionnement et des thèmes de travail sur lesquels ils allaient collaborer. Ils ont notamment ciblé deux thématiques qui avaient suscité des discussions lors du colloque, soit les médias sociaux, ainsi que la culture et les sous-cultures policières.



## Nouveautés au CFIS

### Nouvelle capsule en ligne : introduction au réseau FRANCOPOL

Depuis quelques semaines, la première capsule vidéo est disponible sur le portail du Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir (CFIS). Cette capsule présente le réseau FRANCOPOL et, par la même occasion, le site web du réseau. Elle se veut également une introduction à l'exploration du portail en ligne du CFIS. Enfin, la capsule permet aussi de découvrir la mission et les objectifs qui animent le réseau, les organisations membres ainsi que les types d'activités auxquelles les membres peuvent participer. Elle est accessible via un lien sur [la page d'accueil du CFIS](#) :



**NOUVEAU: Visionnez la 1ère capsule d'aide en ligne du Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir (CFIS) !**

### Une nouvelle façon d'explorer les bases de données du CFIS : les bibliographies thématiques

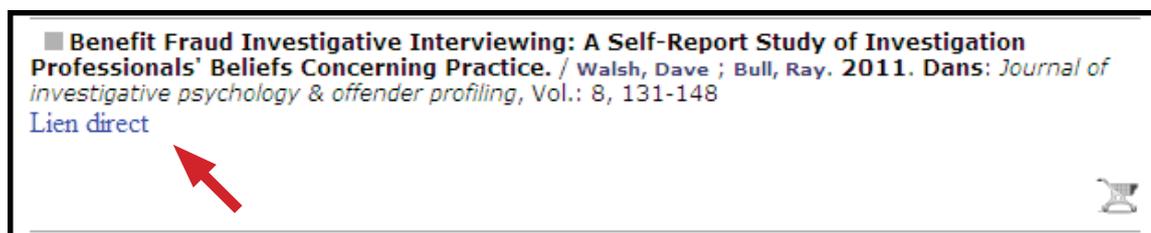
Le CFIS met à la disposition de ses membres deux bases de données d'articles de périodiques, dont une majorité sont consultables directement en ligne (*Criminal Justice Abstracts with Full Text™* et *SocINDEX™ with Full Text*).

Le CFIS propose depuis peu à ses usagers des bibliographies d'articles de périodiques en provenance de ces bases, regroupées par thématiques pour un accès plus rapide. Ainsi, cette nouvelle section du portail offre aux usagers une quantité grandissante d'articles sélectionnés pour leur pertinence et leur intérêt en lien avec la sécurité publique.

La première bibliographie thématique d'articles de périodiques sur les sujets du 5e colloque international sur les entrevues d'enquête est maintenant disponible. Pour consulter la liste des articles, placez votre curseur sur l'onglet « Bibliographies thématiques » du menu de gauche, puis cliquez sur l'onglet « 5e colloque international sur les entrevues d'enquête » :



Pour accéder à l'article en version .PDF, cliquez sur le « Lien direct » :



La notice bibliographique s'affiche alors. Cliquez sur « PDF Full Text » pour ouvrir le fichier .PDF :



Vous pouvez alors lire l'article directement à l'écran, ainsi qu'enregistrer ou imprimer une copie. Les conditions d'utilisation de ces articles sont celles prévues par la loi sur le droit d'auteur du pays où est utilisé le texte, sauf si autrement spécifié dans la notice bibliographique.

Veuillez prendre note que ces liens ne fonctionnent qu'à partir du portail du CFIS. Vous n'avez pas d'accès au portail du CFIS? Contacter votre délégué FRANCOPOL!

## La Police de Lausanne : urbaine, flexible et proche des citoyens

Lausanne est devenue la quatrième ville de Suisse avec plus de 130 000 habitants. C'est une ville centre, de jour comme de nuit, où la police doit s'adapter en permanence au contexte urbain tout en restant proche des citoyens. Durant les nuits de week-end, environ 20 000 à 30 000 noctambules se retrouvent à Lausanne. Bagarres, dommages à la propriété, brigandages, vols, trafic de stupéfiants, conflits conjugaux, agressions, homicides, cambriolages se succèdent parfois sans répit. Les incivilités font par ailleurs partie du paysage quotidien, tout comme la mendicité. Cette diversité est source d'intérêt, mais également de difficulté pour les policiers qui doivent apprendre à gérer le stress pour préserver leur santé et la qualité des prestations.



Police-secours, le cœur opérationnel de la Police lausannoise, intervient 24h/24 sur tout le territoire de la commune. La qualité de l'intervention dépend souvent des premières mesures. Les opérateurs de la centrale téléphonique reçoivent en moyenne 200 appels d'urgence par jour. Ils doivent définir en quelques secondes les moyens humains et matériels à engager et, en cas de crise, gérer un poste de commandement opérationnel.

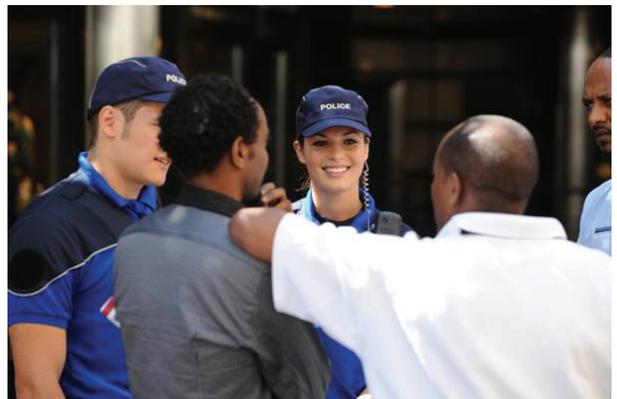
Lausanne est la seule ville de Suisse romande à disposer de sa propre police judiciaire. La capacité de mener des enquêtes, de l'observation à l'interrogatoire, en passant par l'arrestation et la récolte de preuves, constitue un atout essentiel dans un milieu urbain à forte densité. Une étroite collaboration avec Police-secours, où tous les inspecteurs ont été formés initialement, permet un traitement immédiat et efficace des délits à l'échelon local. De même, les relations avec le ministère public, logé dans le même bâtiment, sont quotidiennes.

Pour s'adapter rapidement à l'évolution de la criminalité et de son environnement, la Police de Lausanne a noué des partenariats avec les autres acteurs de la sécurité (services ambulanciers, services de sécurité des établissements publics, hôpitaux universitaires et psychiatriques, ainsi qu'établissements scolaires). La multiculturalité est également un facteur essentiel qu'il s'agit d'intégrer afin de trouver des solutions durables à certains problèmes locaux.

Les policiers du groupe d'intervention sont entraînés physiquement et mentalement pour gérer toutes les interventions difficiles. L'appui de la cellule de négociation est généralement sollicité, car la voie du dialogue permet souvent d'éviter la confrontation et la violence.

Enfin, la brigade canine est un appui précieux pour les patrouilles. Le chien défend les intervenants, sa présence est dissuasive et son rôle peut être déterminant pour retrouver des auteurs de délit. La Police de Lausanne possède un Saint-Hubert au flair extraordinaire qui permet de suivre une très longue piste de personnes disparues et un chien, dit « passif », car totalement inoffensif, capable de marquer les gens qui détiennent de la drogue sur eux.

Le plus grand défi d'une police urbaine tient dans le fait de parvenir à conjuguer lutte contre la criminalité et service à la population. La qualité de vie au sein de l'espace public est l'une des attentes majeures des citoyens à l'égard de la police. Elle demande une action coordonnée et ciblée face à des phénomènes



comme la vente de stupéfiants et le développement des incivilités. Mais elle suppose également la capacité à gérer les débordements de la vie de nuit.

En parallèle, les services de police doivent rester attentifs à l'évolution des délits, y compris ceux dont la visibilité est moindre, afin de pouvoir adapter leur action de manière continue. Cette double tâche demande aux policiers, ainsi qu'à leur hiérarchie et à l'organisation de manière plus générale, une flexibilité et une polyvalence très importantes.

Notons que les citoyens attendent également des services policiers un travail de qualité et un respect des droits humains. Dans le cadre d'une démarche d'amélioration des pratiques, la police de Lausanne s'est dotée à cet égard d'un code de déontologie et d'une structure associée, qui visent à fixer les exigences minimales de la profession et à donner une réponse satisfaisante aux citoyens qui questionnent le travail policier, tout en préservant le cadre nécessaire à une action efficace.



# La technologie de simulation comme outil de formation : l'avenir de la formation policière?

Gregory P. Krätzig, M.A.



Les policiers ont de nombreux outils à leur disposition, de la lampe de poche jusqu'au pistolet. Ces outils indispensables ne sont cependant pas remis aux policiers tant que ceux-ci n'ont pas suivi une formation complète et officielle sur la façon d'utiliser chacun d'entre eux. Les progrès techniques réalisés au fil du temps ont permis d'améliorer l'efficacité de bon nombre de ces outils (p. ex., le revolver par rapport au pistolet), tandis que d'autres ont connu de subtils changements dans le même temps. L'une des plus importantes percées du domaine de la formation policière a été la mise au point et l'adoption de la technologie de simulation comme instrument pédagogique.

Au cours des quatre dernières années, la Division Dépôt de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) a acquis huit simulateurs de conduite et sept simulateurs de recours à la force et de tir. Même si l'intention était d'y recourir pour combler des lacunes en matière de formation, les simulateurs n'ont pas été immédiatement intégrés au Programme de formation des cadets en raison de l'insuffisance des données scientifiques sur l'efficacité de la

simulation. Dans l'espoir de pouvoir raisonnablement remplacer certaines séances de formation en classe ou sur le terrain, la GRC a décidé de déterminer l'efficacité de la simulation au moyen d'une démarche fondée sur des données scientifiques probantes.

## Conduite

Peu après l'arrivée des simulateurs de conduite, la GRC a enquêté sur la façon de les utiliser pour enseigner aux cadets les compétences nécessaires en traversée des intersections au volant d'un véhicule prioritaire (c.-à-d. utilisation des gyrophares et des sirènes). Bien que le fabricant ait recommandé un programme de 16 scénarios, la GRC a cherché les moyens d'en diminuer le nombre sans pour autant nuire à l'enseignement. Après des recherches approfondies, sept scénarios offrant un enseignement maximal ont été sélectionnés, permettant ainsi de diminuer de moitié le temps de formation. Par contre, même si cette recherche avait pu démontrer que les cadets atteignaient un haut niveau d'habileté, elle n'indiquait pas que les habiletés acquises étaient transférables à la réalité.

Pour étudier la question, une intersection a été construite sur l'une des pistes de conduite. En mesurant le succès des cadets au cours d'exercices en situation réelle, il a été possible d'accumuler des données convaincantes sur l'efficacité de la conduite sur simulateur comme outil pédagogique, et prouvé que les cadets transféraient les habiletés ainsi acquises aux situations réelles. Enfin, ils ont pu déterminer que la technologie permettait de réaliser des économies non négligeables par l'amoinissement de l'usure des véhicules et de la consommation de carburant, ainsi que la forte réduction des heures d'instruction (Krätzig, Bell, Groff, & Ford, 2010).



Simulateur de conduite

## Armes à feu



Simulateur tir

Depuis deux ans, la GRC mène une série de projets de recherche destinés à fournir des données empiriques suggérant que les compétences de tir au pistolet peuvent être enseignées et acquises sur simulateur, et que la formation peut avoir lieu non seulement sans tir réel, mais en fait exclusivement par le tir fictif. Afin de minimiser tout risque potentiel, les premières recherches ont fait appel à un échantillon d'étudiants en études policières, qui ont appris la séquence de tir au pistolet de la GRC par simulateur. Pour déterminer si leurs habiletés de tir étaient transférables, ils ont été soumis à trois tests sur un champ de tir véritable. Il a alors été constaté que leur taux de réussite était identique à celui d'un cadet formé de façon conventionnelle. Ces constatations ont fourni la justification nécessaire pour former les cadets de cette façon. En 2010, toute une troupe a été formée à la séquence de tir au pistolet entièrement en milieu simulé, au moyen de pistolets de tir à laser. Comme dans le cas des étudiants d'université, les cadets en question ont fait leurs trois tests sur un véritable champ de tir. Après le dernier test, 100 % des cadets avaient réussi la formation et leurs notes étaient légèrement meilleures que celles de leurs homologues formés au moyen du tir réel (Krätzig, Parker, & Hyde, 2011). La prochaine étape consistera à examiner les effets de ce type de formation sur la rétention des habiletés de tir à l'occasion des épreuves pratiques de qualification au tir un an après le départ de l'École. Les données recueillies à ce jour sont très encourageantes.

Il est donc évident que la technologie de simulation est une méthode sûre et fiable d'enseignement des compétences de prise de décision et des habiletés motrices aux cadets. Pourtant, le manque de données scientifiques a poussé la GRC à entamer une série de projets de recherche qui ont fourni des renseignements permettant de justifier l'intégration de la technologie au Programme de formation des cadets. Une conclusion particulièrement enthousiasmante du projet est qu'il existe des occasions de former en milieu plus dynamique, sans pour autant remplacer le tir véritable. L'une de leurs intentions à long terme est d'élaborer un cours pour milieu synthétique durant lequel le cadet devra tirer à partir de diverses positions, et aussi tirer sur des cibles en mouvement pendant que la cible riposte. Il n'existe actuellement pas de telles possibilités de formation pour des raisons de sécurité. La GRC pense que ce type d'exercice à haute intensité préparera mieux les cadets à faire face à toute situation éventuelle les obligeant à recourir à la force mortelle.

## Activités à venir

14 janvier 2013 – En webconférence  
Rencontre du Comité de direction

Février 2013 – Ouagadougou, Burkina Faso  
Formation pour cyber-enquêteurs

21 février 2013 – En webconférence  
Rencontre du Bureau international

8 et 9 mai 2013 – Québec, Canada  
3e édition du colloque FRANCOPOL sur la  
cybercriminalité

15 au 17 octobre 2013 – Mons, Belgique  
3e congrès international «Police et citoyen  
- Le travail de police orienté vers la  
communauté : une utopie ou une réalité qui  
participe à une amélioration continue des  
pratiques ? »

## Devenez membre

Faire partie d'une organisation membre de FRANCOPOL permet à son personnel de contribuer au développement des pratiques policières en échangeant avec des collègues internationaux, notamment par le biais des technologies de l'information et des communications.

En tant que membre, vous pouvez assister aux conférences, prendre part à des comités techniques, consulter la bibliothèque virtuelle appelée le Carrefour de l'information et du savoir (CFIS) et envoyer des questions sous forme de demandes de collaboration transmises à l'ensemble des membres.

Le dynamisme du réseau repose sur l'implication des membres et leur volonté à interagir avec les autres, à partager du matériel documentaire, des analyses et des pratiques policières. Les membres sont aussi invités à collaborer à l'organisation d'événements et initier des activités de coopération. FRANCOPOL est une communauté de pratique qui interagit en français dans un mode de réseau en ligne. Les informations échangées sont de nature technique et traitent de tous les domaines du milieu policier.

## Siège de FRANCOPOL

1701, rue Parthenais, local E.S.43  
Montréal (Québec) H2K 3S7  
Canada  
Tél: 1-514-596-3220  
Fax: 1-514-590-6885  
francopol@surete.qc.ca  
www.francopol.org

### Comité de rédaction

Éditeur en chef : Émile Pérez, Police nationale française  
Directeur de publication : Claude Levac, Sûreté du Québec  
Rédactrice en chef : Claire Malbouires, Sûreté du Québec  
Conception : Barbara Maton, Institut Provincial de Formation du Hainaut  
Rédaction : Pascale Allisse, Jean-Luc Chauvet, Camille Cossette-Girard, Claire Malbouires, Gregory P. Krätzig, Raphaël Côté-Bernier

Faites-nous part  
de vos initiatives !  
N'hésitez pas à nous  
envoyer vos propositions  
d'articles à l'adresse suivante :

[francopol@surete.qc.ca](mailto:francopol@surete.qc.ca)